



Monsieur Le Maire
Hôtel de Ville
1, Place Anne de Méjanès
57640 ARGANCY

MAIZIERES LES METZ, le 24 avril 2019

Affaire suivie par : Frank WONNER
Tél. : 03.87.51.29.18
Nos Réf. : A2363/JF/FG/FW/D874
Objet : Avis sur le projet de modification du PLU

Monsieur Le Maire, *Cher Jean-Paul,*

Par courrier en date du 22 mars 2019, vous sollicitez mon avis quant à la modification de votre Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Après étude des documents fournis, je vous informe que la Communauté de Communes « Rives de Moselle » émet un avis favorable à votre projet, avec la remarque suivante.

Lors de l'approbation du PLU, plusieurs règles relatives à la ZAC des Jonquières avaient été modifiées par rapport à celles contenues dans le précédent Plan d'Occupation des Sols. Or, certains de ces changements se trouvent être incompatibles avec le développement de la zone tel qu'envisagé initialement.

Ainsi, la modification prévue concernant notamment le règlement de la zone UX, il pourrait s'avérer utile de remédier à cette problématique en autorisant sans restriction, dans la ZAC (zone UX2), les installations classées pour la protection de l'environnement.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de recevoir, Monsieur Le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à M.

Le Président,
Julien FREYBURGER